



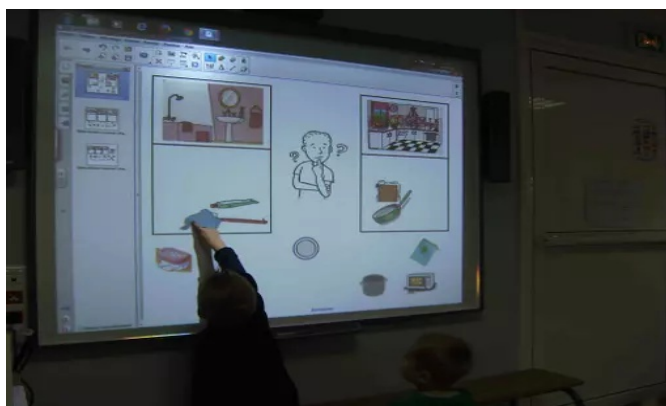
T.N.I pour les classes de l'école

La Mairie a doté ses quatre classes, depuis la rentrée des vacances d'hiver, de tableaux numériques interactifs ou T.N.I. C'est la version technologique du tableau noir de notre enfance qui met en avant l'interactivité.

Un T.N.I se présente sous la forme d'un grand écran qui fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités.

Ils peuvent s'utiliser comme un tableau noir classique sur lesquels il est possible d'écrire ou de dessiner avec un stylet, d'enregistrer le travail effectué, d'ouvrir plusieurs fenêtres actives. Ils permettent aussi d'insérer des images, de lire des vidéos, d'afficher des livres numériques à l'écran en mode interactif, de naviguer sur internet, ... Plusieurs élèves peuvent travailler en même temps sur ce support. Cet outil permet aux élèves de se familiariser très tôt avec l'environnement informatique et d'accroître l'intérêt et l'attention des enfants.

En Angleterre 100% des établissements sont équipés d'un T.N.I. L'école de Saint-Hilaire est donc en phase avec le monde digital de demain.



Directeur de la publication : Jean Louis Carbonnel
Coordonnateurs de rédaction : Christelle Burlan, Jacinthe Jean, Jean Luc Bernède, Didier Guillon, Pascal Lazaro.
Rédacteurs : Katia Renaud

Le mot du Maire

Avant de parler de l'actualité communale, je souhaite rappeler que mes pensées vont vers l'Ukraine, à toutes les victimes de cette guerre aux portes de l'Europe.

Un contexte qui nous a été défavorable fait que de nombreux chantiers ont pris du retard. Une rapide mise au point est nécessaire pour vous informer des réalisations à venir. Le second semestre 2022 sera riche et animé, je n'en doute pas.

L'îlot nord, zone au pied de l'abbaye, entre la maison "Juste" et la maison "Jeanjean". Le permis de démolition dans un premier temps, suivi par le permis de construire sont attendus dans les semaines à venir. Les travaux commenceront dans la continuité.

Le projet maison de santé, très attendue, est également en très bonne voie. Le permis de construire est également une affaire de semaines.

L'étude de programmation de l'E.H.P.A.D est finalisée et actée. La nouvelle structure comprendra quatre-vingts lits. Le concours d'architecte est en cours pour un choix du plan final fin septembre.

Comme vous, l'équipe municipale est impatiente de voir le début de travaux des projets qu'elle porte et défend depuis plusieurs années. Notre détermination est forte et malgré les freins et les obstacles, nous défendrons toutes ses réalisations pour que Saint-Hilaire reste un village attractif où il fait bon vivre.

Pour finir sur une note positive, je tiens à remercier les associations de Saint-Hilaire qui proposent des animations festives et font vivre les valeurs de vivre ensemble, fête et partage.

Plan Communal de Sauvegarde... Qu'es aquò ?

Les évènements susceptibles de perturber le bon fonctionnement du quotidien sont nombreux... De la catastrophe naturelle (comme nous l'avons vécu à l'automne 2018) à l'accident technologique ou l'urgence sanitaire, dans ces situations de crise, de trouble, d'imprévu, la population attend de la collectivité qu'elle soit capable de lui apporter, dans l'urgence, la protection et les réponses à ses besoins.

Suite l'explosion d'A.Z.F près de Toulouse, le 21 septembre 2001, le législateur par le Décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 a rendu obligatoire, la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (P.C.S) dans les communes.

Le P.C.S est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles) en cas d'évènements majeurs. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il a vocation à organiser cette réponse de proximité aux risques majeurs et aléas sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire. C'est également un outil de planification ayant pour objectif d'anticiper les situations dangereuses, de s'y préparer, afin d'assurer, au mieux, la protection de la population.

Il est rédigé sur la base du recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Exercice simulation du 08 juin 2022

Un épisode pluvieux était simulé sur le territoire communal. Le scénario a été lancé et l'équipe municipale (élus et agents) selon les recommandations actées dans le P.C.S. Le matériel a été testé en situation. Quelques remarques importantes :

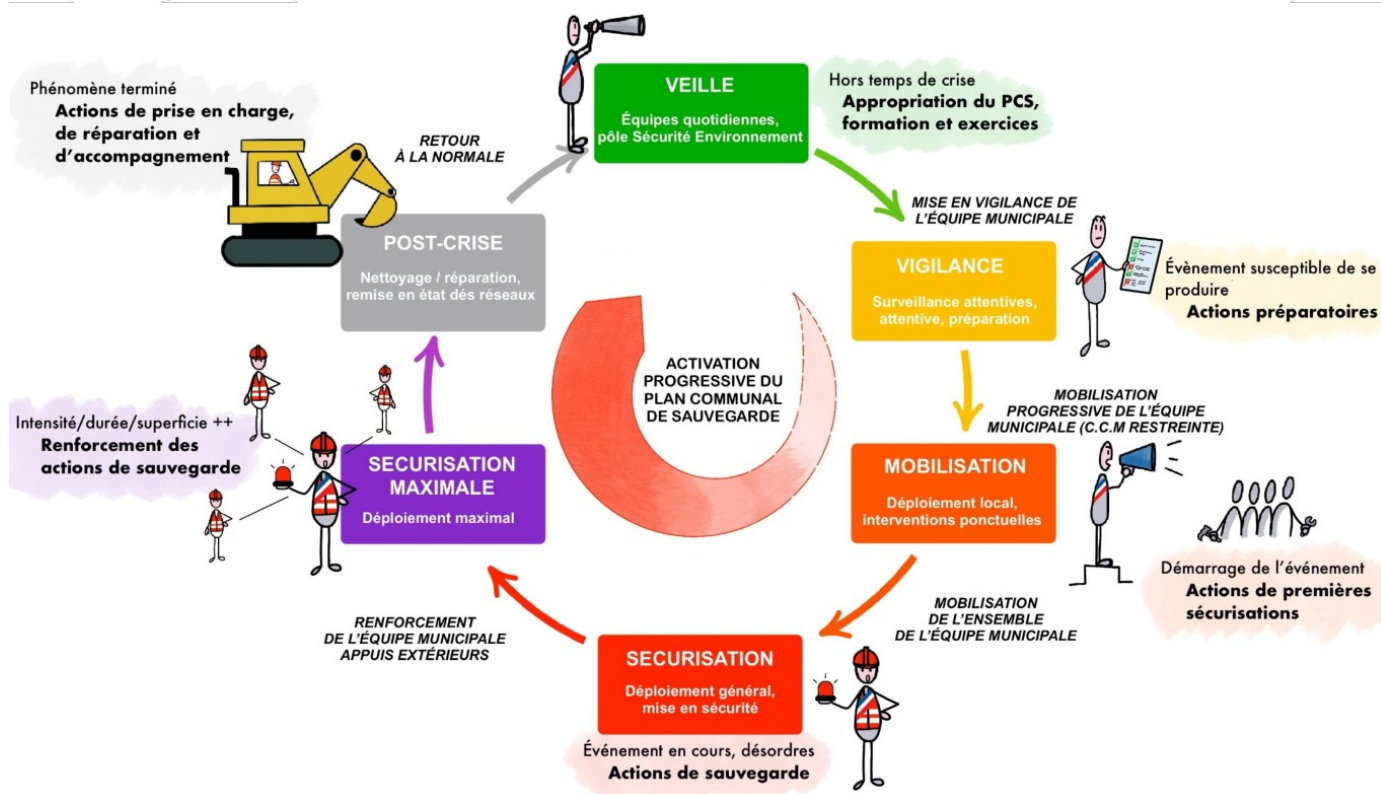
- les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur une liste d'appel automatique en cas de risque (C2i Telecom). Pensez à informer la Mairie en cas de changement de numéro.
- des "parkings refuge" sont définis en fonction des quartiers de la commune ainsi que l'itinéraire pour y accéder.
- désigner des habitants comme "réfèrent de quartier" pour alerter en porte à porte et indiquer les lieux de refuge.
- groupe électrogène communale mis en place en cas de coupure de courant.
- rappel de la différence entre la SAUVEGARDE qui est une prérogative communale (informer, alerter, mettre en sécurité) et le SECOURS qui est l'action des pompiers (secourir, apporter une aide médicale, évacuer, ...). Les deux sont évidemment complémentaires.

Réunion publique du 08 juin 2022

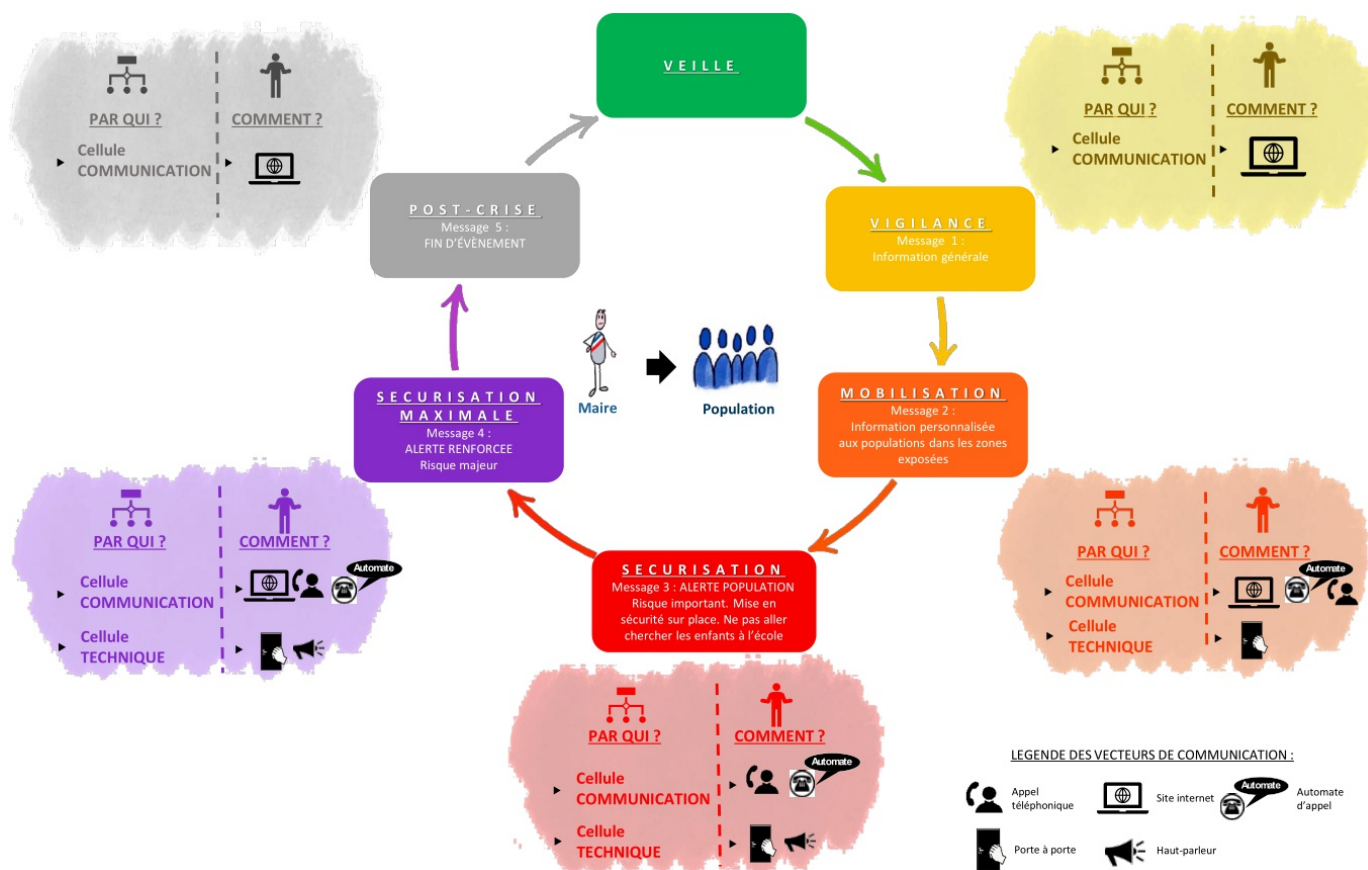
Suite à l'exercice de simulation, une réunion publique s'est tenue au foyer municipal, co-animée par Mme Rousseau, ingénieure gestion des risques et M. Carbonnel, Maire de Saint-Hilaire. La population nombreuse et attentive est venue à la présentation du Plan communal de Sauvegarde de la commune. Un échange sous forme de questions / réponses s'est engagé sur les sujets : place des réseaux sociaux dans le processus d'alerte, applications de prédiction météo, éclairage public en cas d'épisode météo violent, fermeture de certains axes routiers, évacuation des véhicules stationnés dans des zones inondables, conduite à tenir vis à vis des enfants de l'école de Saint-Hilaire, ... Échange riche et constructif que le Colonel des pompiers Meystre a conclu par ce conseil plein de bon sens "en cas d'évacuation, on prend ce qui nous semble important, on part et quoi qu'on est oublié, surtout, on ne revient jamais en arrière".



Une mobilisation progressive et graduée



Une stratégie communale d'information et d'alerte aux populations



Compétences du Maire

Cette année comme l'année dernière le budget total de la commune s'élève à plus de dix millions d'euros. Évidemment la plupart des sommes sont des subventions fléchées qui sont reversées en intégralité à des organismes publics pour financer les travaux de démolition/reconstruction (voir page 1). Dans ces projets le Maire est consulté mais n'est pas décisionnaire, il n'est pas non plus maître du calendrier. Quelques rappels sur les compétences des uns et des autres :

- reconstruction et fonctionnement de l'E.H.P.A.D ► l'hôpital local de Limoux
- réalisation de la maison de santé ► la communauté de communes du limouxin
- entretien des rives du Lauquet et de ses affluents ► le syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières
- démolitions des habitations prises en compte par le fonds Barnier ► l'établissement public foncier (E.P.F)
- les ressources en eau potable ► le Réseau 11

Passerelle dite "Arnaud"

La passerelle reliant le village à la route de Lader est source de commentaires. Pour la petite histoire, à l'origine, elle n'était qu'une large poutre en bois reliée par une chaîne. Après chaque colère du Lauquet, elle était remise en place par le personnel communal. Dans les années 70, une structure en dur haute de deux mètres environ fut construite pour le bonheur de la population. Mais personne n'aurait imaginé impact catastrophique qu'elle a généré lors de la crue d'octobre 2018 - six mètres de hauteur d'embâcles provoquant deux débordements. L'un sur la route de Lader, qui au final s'est déversé dans l'E.H.P.A.D et l'autre inondant le centre du village. Il va s'en dire que dès que nous avons eu l'autorisation nous avons démolie cette structure. Bien sûr nous allons reconstruire ce lien essentiel et historique entre les deux berges mais pour cela il nous faut attendre la réalisation de gros travaux dans le Lauquet (2023).

Le projet est financé et soyez certains que cette réalisation se fera.

P.C.S : informations utiles

Site du S.M.M.A.R : <https://www.smamar.org>

Suivi hydrométrique des vallées de l'Aude et affluents - **SHYVAA**

myPredict : avertissement personnalisé en temps réel sur les risques en cours - visualisation des précipitations en direct.



P.C.S citoyen

Avant → s'informer - évaluer sa propre vulnérabilité - se préparer en constituant un kit de sécurité

Pendant → se préparer à la montée des eaux, préparer son évacuation ou sa mise en sécurité dans sa maison

Après → déclarer son sinistre, faire l'inventaire des dommages, favoriser le retour à la normale

